

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THEZIERS**

Séance du 25 NOVEMBRE 2021

Étaient présents : MM. ALLOSIA Vincent, ARTERO Geneviève, DALLARA Philippe, FERRARI Hervé, GARCIA-FAVAND Murielle, GAZAVE Berengère, ILDEVERT Corinne, LAZOU Christian, LEROY Mireille, MICHEL Christian, PATROUILLAULT Joëlle, TARDIEU Adrien

ABSENTS MAIS AVAIENT DONNE PROCURATIONS : MM. CASTAN Catherine à PATROUILLAULT Joëlle

ABSENTS EXCUSES : MM. DUPLAA Arnaud, PONGE Anthony

Désignation du secrétaire de séance

Bérenère GAZAVE est désignée à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 21 OCTOBRE 2021

L'Assemblée, à l'unanimité, approuve le procès-verbal du 21 octobre 2021.

DEL2021_072 – Décision modificative n°2 – budget principal commune

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, à l'unanimité, autorise la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
2031 – op. 145 Aménagement place de l'Eglise	0.00 €	30 200.00 €	0.00 €	0.00 €
2031 – op. 170 Aménagement terrains de jeux (pumtrack)	0.00 €	13 000.00 €	0.00 €	0.00 €
2031 – op. 176 Réaménagement de la mairie	0.00 €	6 000.00 €	0.00 €	0.00 €
2031 – op. 184 Aménagement RD 19, 500, 108	0.00 €	29 000.00 €	0.00 €	0.00 €
20 – Immobilisations incorporelles	0.00 €	78 200.00 €	0.00 €	0.00 €
2128 – op. 170 Aménagement terrains de jeux (pumtrack)	13 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
21311 – op. 176 Réaménagement de la mairie	6 000.00 €	0.00	0.00 €	0.00 €

21312 – Bâtiments scolaires	0.00 €	18 300.00 €	0.00 €	0.00 €
2135 – op. 145 Aménagement place de l'Eglise	43 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
2151 – op. 184 Aménagement RD 19, 500, 108	29 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
2183 – op. 180 Optimisation de la structure informatique des bâtiments communaux	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
21 – Immobilisations corporelles	96 500.00 €	18 300.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	96 500.00 €	96 500.00 €	0.00 €	0.00 €

Total général	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
----------------------	---------------	---------------	---------------	---------------

DEL2021_073 – Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du CDG 30

L'Assemblée, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'accepter la proposition du courtier GRAS SAVOYE / Assureur : CNP

Durée du contrat : 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2022, dont une première durée ferme de 3 ans, reconductible pour 1 an.

Régime du contrat : capitalisation

Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois

NATURE DES PRESTATIONS	TAUX	OUI	NON
TOUS RISQUES CNRACL avec franchise de 20 jours	6.43 %	X	
TOUS RISQUES IRCANTEC avec franchise de 10 jours	0.60 %	X	

DEL2021_074 – Convention de délégation de gestion des sinistres liés aux risques statutaires – Contrat 2022-2025

L'Assemblée, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de donner délégation au Centre de Gestion du Gard pour assurer la gestion des sinistres liés aux risques statutaires de son personnel, pour lesquels la collectivité a adhéré au contrat cadre d'assurance souscrit par le Centre de Gestion.

En contrepartie de la mission définie dans la convention, la collectivité verse une contribution fixée à 0,25% de la masse salariale CNRACL et/ou IRCANTEC, servant d'assiette au calcul de la prime d'assurance (TIB + NBI + IR + SFT).

DEL2021_075 – Demande de subvention au titre de la dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements (DSEC) - Intempéries du 14 septembre 2021

L'Assemblée approuve, à l'unanimité, la demande de subvention au titre de la dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements (DSEC) suite aux intempéries du 14 septembre 2021, selon le plan de financement ainsi établi :

DESIGNATIONS	COUT TOTAL HT	%
COMMUNE	48 867,80	60
PREFECTURE	48867,80	40
DEPARTEMENT REGION	48 867,80	A définir

DEL2021_076 – Demande de subvention au Conseil Régional d’Occitanie - Intempéries du 14 septembre 2021

L’Assemblée approuve, à l’unanimité, la demande de subvention au Conseil Régional d’Occitanie, suite aux intempéries du 14 septembre 2021, selon le plan de financement ainsi établi :

DESIGNATIONS	COUT TOTAL HT	%
COMMUNE	48 867,80	60
PREFECTURE	48867,80	40
DEPARTEMENT REGION	48 867,80	A définir

DEL2021_077 – Demande de subvention au Conseil Départemental du Gard - Intempéries du 14 septembre 2021

L’Assemblée approuve, à l’unanimité, la demande de subvention au Conseil Départemental, suite aux intempéries du 14 septembre 2021, selon le plan de financement ainsi établi :

DESIGNATIONS	COUT TOTAL HT	%
COMMUNE	48 867,80	60
PREFECTURE	48867,80	40
DEPARTEMENT REGION	48 867,80	A définir

DEL2021_078 – Echange de parcelles avec Monsieur Michel BLIN

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'échange de parcelles avec Monsieur Michel BLIN selon la répartition suivante :

PARCELLE	Contenance	Propriétaire avant échange	Propriétaire après échange
AK 484	25 m ²	Michel BLIN	Commune de Théziers
AK 1011	23 m ²	Commune de Théziers	Michel BLIN

Approbation de la convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis – année 2022

La convention n'ayant pas été reçue par les services municipaux, le point est retiré de l'ordre du jour et reporté à une prochaine séance.

Rapport sur la protection sociale complémentaire dans la fonction publique territoriale

L'Assemblée étant favorable à la mise en place avant l'échéance du 1^{er} janvier 2026 pour la complémentaire santé, il est proposé de faire des simulations, qui seront soumises lors d'un prochain conseil.

Délégations du conseil municipal au maire

25/10/2021	DEC2021_038	Renouvellement de l'adhésion à l'association des Maires et des EPCI du Gard
15/11/2021	DEC2021_039	Attribution marché n°2021-04 - Assurances pour les besoins de la commune et son CCAS - Lot 1 – Dommages aux biens immobiliers et mobiliers
15/11/2021	DEC2021_040	Attribution marché n°2021-04 - Assurances pour les besoins de la commune et son CCAS - Lot 2 – Responsabilité civile
15/11/2021	DEC2021_041	Attribution marché n°2021-04 - Assurances pour les besoins de la commune et son CCAS - Lot 3 – Flotte automobile
15/11/2021	DEC2021_042	Attribution marché n°2021-04 - Assurances pour les besoins de la commune et son CCAS - Lot 4 – Protection juridique
15/11/2021	DEC2021_043	Attribution marché n°2021-04 - Assurances pour les besoins de la commune et son CCAS - Lot 5 – Protection fonctionnelle

Questions diverses

Madame le maire donne lecture du faire-part de décès adressé par Madame Martine REGIMBOT, fille d'Urbain NOGIER, ancien maire de Théziers.

Madame le maire donne lecture du courrier reçu du collègue Henri PITOT d'Aramon, concernant une action sur les violences sexuelles. Elle explique qu'elle a proposé au partenaire une participation par enfant et non une somme forfaitaire par commune, par équité. Cette solution a été retenue.

Elle souligne qu'il y a un désengagement de l'Etat et de l'Education Nationale pour financer certaines actions, dont celle-ci et qu'on demande aux communes de suppléer. Elle précise qu'elle est cependant favorable au financement, par le budget communal, de cette action.

Monsieur Christian LAZOU partage le point de vue du maire sur le désengagement de l'Etat dans le financement des actions. Même si la somme est dérisoire, et qu'il est favorable à une participation de la commune, il souhaite que ces disfonctionnements remontent à des niveaux supérieurs.

Madame Berengère GAZAVE précise qu'elle fait partie des parents d'élèves. Elle constate que les dotations n'augmentent pas alors que les effectifs sont en progression. Elle pense qu'il est important que la commune soutienne cette action car elle est pionnière.

Madame le maire donne lecture du courrier reçu de remerciements de Monsieur et Madame Christian MICHEL, pour l'intervention rapide des services techniques sur le fossé du Tribe.

Monsieur Philippe DALLARA précise que le Département va intervenir en début d'année pour les fossés leur incombant.

Madame le maire informe le conseil de la création de l'association « Moment de douceurs ».

Madame le maire informe l'assemblée de la création future d'un conseil municipal des jeunes.

A la demande de Monsieur Christian MICHEL, Madame le maire précise que le repas de Noël des Aînés est, à l'heure actuelle, maintenu. Il y a 75 inscrits. Cependant, le CCAS se conformera aux directives.

A la demande de Monsieur Christian MICHEL, Madame le maire indique que Monsieur Gérard DUMAS est président de l'association « La belle époque ».

Monsieur Adrien TARDIEU souhaite savoir si le problème de la fuite, route de Saint-Amant, a été pris en charge par le Département. Madame le maire lui précise qu'elle a interpellé les services du Conseil Départemental a plusieurs reprises, dont Gérard BLANC, conseiller départemental, dernièrement. Elle va, à nouveau, les relancer.

Madame Geneviève ARTERO informe l'Assemblée de la préparation des festivités de fin d'année au groupe scolaire. Le repas devrait se dérouler le 16 décembre 2021 à la salle Volpellières.

Elle précise également que des fuites importantes étaient constatées dans le bâtiment. Des devis ont été réalisés. Les travaux de réfection de l'étanchéité devraient être réalisés entre les fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.

Le maire
Murielle GARCIA-FAVAND